

Communiqué de presse

Jeudi 5 novembre 2015

A quoi ressemble la vie au bureau en 2015 ?

Nouvelle édition du Baromètre ACTINEO/CSA

À quelques jours de l'ouverture du SIMI, salon de l'immobilier d'entreprise (Paris, 2, 3 et 4 décembre 2015), Actineo a présenté ce matin les résultats de son Baromètre 2015¹ dédié à la qualité de vie au bureau.

Quelles sont les grandes caractéristiques de notre espace de travail aujourd'hui ? Que pensent les actifs de leur environnement de travail ? Sont-ils satisfaits de leurs équipements, de leurs espaces, de la façon dont leur entreprise prend en compte ce sujet ? Quelle est l'appétence pour les nouvelles formes de travail ?

Tour d'horizon des principaux enseignements de cette enquête 2015, dont les résultats sont mis en perspective avec les éditions 2013 et 2011 :

Bureaux en open space : la France résiste !

73 % des actifs français travaillent aujourd'hui en bureau fermé, qu'ils soient seuls ou à plusieurs. Ils sont 39 % à travailler en bureau collectif (33 % en bureau de 2 à 4 personnes et 6 % en bureau de plus de 4 personnes). Le bureau individuel fait de la résistance avec 34 %, et plus encore chez les dirigeants, qui sont 71 % à en disposer, notamment dans les TPE (46 %). **L'open space, à savoir un espace collectif ouvert d'au moins 4 personnes, dont on pouvait attendre une percée dans l'hexagone, reste**

Moins de 2 actifs sur 10 travaillent dans un open space en 2015.

encore minoritaire : seuls 18 % des actifs déclarent travailler dans ce type d'espace, dont 11 % dans un bureau « à taille humaine » de 4 à 9 personnes, avec une moyenne de 6 personnes.

Même les plus grandes entreprises (250 salariés et plus) ne s'y sont pas converties puisque seuls 6 % des actifs travaillent dans un grand open space de plus de 20 personnes (toutes tailles d'entreprises confondues, ils ne sont que 3 %). Le bureau fermé collectif reste donc solidement ancré dans l'hexagone, sans doute parce qu'il s'adapte mieux à la manière de travailler des actifs français : 57 % déclarent en effet travailler « en équipe » en 2015.

Le relationnel, l'espace de travail, l'aménagement du bureau et l'absence de bruit restent des fondamentaux de la qualité de vie au travail

Même si elle accuse une légère baisse par rapport aux résultats du Baromètre 2013, la qualité de vie au travail reste un critère primordial pour 41 % des actifs français (vs 45 %

Pour 7 actifs sur 10, les relations avec les collègues contribuent le plus à la qualité de vie au travail.

en 2013 et 38 % en 2011). L'intérêt du travail se maintient en tête pour 51 % des répondants (vs 50 % en 2013 et 53 % en 2011). Le niveau de rémunération complète le podium mais affiche un net recul, avec 34 % des réponses (vs 41 % en 2013 et 37 % en 2011). Suivent la localisation géographique du travail (28 %), et plus loin derrière les responsabilités (16 %).

¹ Baromètre réalisé online en septembre 2015 auprès de 1204 actifs travaillant dans un bureau, issus d'un échantillon national de 2500 personnes représentatives de la population active française.

Comme dans les précédentes éditions du Baromètre Actineo, les trois critères constituant le socle de la qualité de vie au travail sont : les relations avec les collègues (pour 71 % des actifs), l'espace de travail (pour 38 %) et la qualité de l'aménagement du bureau (pour 20 %). Les actifs considèrent l'absence de bruit comme un facteur important de qualité de vie au travail. Seuls, 29 % en bénéficient.

Espace de travail : un impact sur l'efficacité... et bien plus !

L'aménagement des bureaux et des locaux de l'entreprise est quasi unanimement cité comme facteur de bien-être, d'efficacité et de motivation (respectivement 94 %, 92% et 88 %, plus ou moins 10 points de plus sur tous ces items depuis 2011). En matière d'efficacité, l'espace de travail, tel qu'il est proposé aujourd'hui, s'adapte aux besoins et aux situations des collaborateurs : ainsi, 77 % des actifs français déclarent que leur espace de travail leur permet de travailler individuellement, 71 % de se concentrer, 67 % de se réunir. Plus encore, l'espace de travail a un impact extrêmement fort sur la mobilisation dans le travail individuel (92 %), mais aussi sur l'implication dans le travail d'équipe (87 %), sur

Près de **9 actifs sur 10** considèrent que leur espace de travail a un impact sur leur santé.

l'engagement dans l'entreprise (85 %), sur la fierté de travailler dans l'entreprise (81 %) et, enfin, sur l'adhésion aux valeurs de l'entreprise (81 %).

Son impact est enfin jugé grandissant sur la santé physique (87 %, vs 81 % en 2013). Les actifs français pensent également que l'espace de travail favorise la qualité de relation avec les collègues (81 %) ou avec les managers (76 %).

A contrario, la situation semble se dégrader sur la possibilité de s'isoler (52 %, vs 60 % en 2011), de se restaurer (52 % vs 67 % en 2011) ou de se détendre (44 % vs 56% en 2011).

Le travail assis est-il en train de perdre du terrain ?

Les nouvelles organisations du poste de travail, comme les bureaux assis-debout, bénéficient d'une notoriété relativement élevée (39 % au global, 55 % chez les cadres), en dépit d'un usage qui reste modeste (15 % au global, 29 % chez les N+2/N+3). Ils bénéficient en revanche d'une image favorable : 76 % des répondants pensent que ce type de bureau a un impact sur la santé et 69 % sur l'efficacité du travail individuel.

Des salariés de plus en plus exigeants, notamment dans les très grandes entreprises

Une courte majorité d'actifs (61 %) considère que l'entreprise accorde juste assez d'importance à l'aménagement de l'espace de travail. 35 % estiment que leur entreprise n'y accorde pas assez d'importance, les plus mécontents en la matière étant les actifs travaillant en *open space* de 10 à 20 personnes (57 %).

Plus d'**1 actif sur 3** considère que son entreprise n'accorde pas assez d'importance à l'aménagement de l'espace de travail.

Ce sont les sujets liés à la santé au travail, en relation avec des équipements informatiques et électroniques, qui génèrent le plus d'insatisfaction.

Ainsi, 51 % des actifs pensent que leur entreprise n'accorde pas assez d'importance à la présence d'ondes électromagnétiques, 47 % à la durée quotidienne du travail sur écran (vs 53 % dans les entreprises de plus de 250 collaborateurs), 43 % à la décoration de leur espace de travail (vs 54 % dans les entreprises de plus de 500 salariés), 40 % au niveau sonore de leur espace de travail (vs 48 % dans les entreprises de plus de 500 salariés), ou encore 38 % à l'ergonomie du siège de bureau (vs 43 % dans les entreprises de plus de 250 salariés).

Nuisances au travail : une situation qui se dégrade

Près de 6 actifs sur 10 sont gênés dans leur travail par des nuisances sonores dues aux personnes.

Le sentiment de gêne dû à des nuisances est en hausse. Ainsi, en 2015, 57 % des actifs déclarent être souvent perturbés dans leur travail par des nuisances sonores dues à des personnes (vs 34 % en 2011), 51 % sont gênés par des problèmes de température ou de climatisation (vs 33 % en 2011), 50 % évoquent des problèmes d'attention liés à la circulation dans les espaces de travail (vs 44 % en 2013). Viennent ensuite, à un moindre degré, un ensemble d'insatisfactions qui concerne le poste de travail et ses équipements : problèmes liés à des nuisances sonores dues aux appareils (41 %), problèmes de place pour le rangement ou de place sur son bureau (39 %), problèmes de confort de siège de bureau (36 %), ainsi que d'éclairage (31 %).

Transports, c'est trop ! De nouvelles formes d'organisation du travail voient le jour

Près de 3 actifs sur 10 seraient favorables aux nouveaux modes de travail pour passer moins de temps dans les transports.

En moyenne, les actifs français déclarent un temps de trajet aller moyen « domicile-travail » de 28 minutes, soit près d'1 heure aller/retour chaque jour (1h14 pour les franciliens). Dans ce contexte, 26 % des actifs souhaiteraient favoriser les nouveaux modes de travail (nomadisme, télétravail) pour limiter le temps passé dans les transports. 22 % se prononcent également pour le développement de moyens de transports complémentaires aux transports publics disponibles.

Des attentes qui commencent à s'exprimer, donc, mais des nouvelles organisations du travail qui tardent à se concrétiser en France : 17 % des actifs à qui il arrive de travailler hors des locaux de leur entreprise, le font moins souvent qu'une fois par mois, et 40 % des répondants ne le font jamais. Sur les 60 % des actifs à qui il arrive de travailler hors de leur entreprise, 77 % le font pour des déplacements professionnels. Seuls 25 % télétravaillent (47 % pour ceux qui ont un temps de trajet moyen compris entre 1h et 1h30).

Près de 8 actifs sur 10 ont une bonne opinion du télétravail.

Un chiffre qui peut étonner au regard de l'appétence forte pour le télétravail. 76 % des actifs estiment, en effet, que c'est un mode d'organisation favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, avec une proportion encore plus élevée chez ceux qui appartiennent au service des ressources humaines (83 %), les cadres (81 %) et ceux qui ont un temps de trajet moyen de 30 à 40 minutes (80 %). En revanche, 24 % des actifs, dont 34 % des ouvriers, considèrent que ce mode d'organisation fragilise le sentiment d'appartenance des salariés à leur entreprise.

Plus d'1 actif sur 2 utilise des tiers-lieux publics dans le cadre de son activité professionnelle.

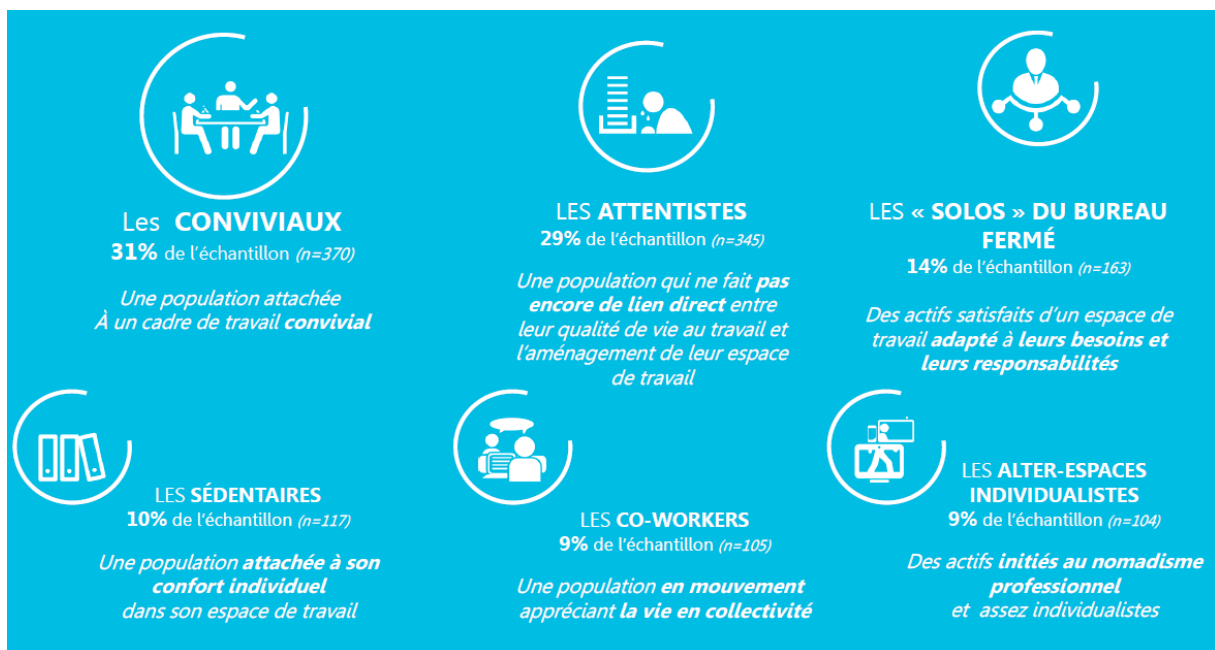
Les travailleurs « nomades » utilisent à 96% des tiers lieux de travail : des locaux de leur entreprise autres que le poste de travail à 55%, leur domicile à 43% et les locaux des clients à 28%. Les tiers-lieux publics sont utilisés par 54% des actifs nomades, en particulier les cafés/restaurants à 26%, les transports en commun à 25%, les espaces voyageurs – trains, aéroports - (17 %), les hôtels (15 %) et même les bibliothèques publiques (13 %). On notera enfin un usage déjà significatif des tiers-lieux d'innovation, que ce soit des espaces de co-working (15 %), des fablabs (12 %) ou des incubateurs (11 %).



« Les résultats de cette nouvelle enquête confirment avec force l'intuition de départ qui a présidé à la création d'Actineo : les espaces de travail au bureau et leurs aménagements ne sont pas de simples problèmes d'investissements immobiliers médiatisés par des aménageurs et plus ou moins amendés par les gestionnaires des ressources humaines. Ils relèvent plus fondamentalement de choix stratégiques. De ces choix à la fois identitaires et managériaux qui contribuent à donner tout son sens et son efficacité au travail ».

Alain d'Iribarne, président du Conseil scientifique d'Actineo, directeur de recherche au CNRS et ancien administrateur de la Fondation « Maison des Sciences de l'Homme ».

Nouveaux enjeux de l'espace de travail : 6 profils d'actifs se dessinent !



Les « conviviaux »

Ce premier groupe, le plus important de l'échantillon par sa taille (31 %), est majoritairement composé de femmes, de personnes d'âge intermédiaire (36-45 ans) ainsi que de cadres de niveau intermédiaire sans responsabilité d'encadrement.

Les « conviviaux » se déplacent davantage à l'intérieur de leur entreprise qu'à l'extérieur. Ils y fréquentent plus souvent les lieux conviviaux comme les coins café et les espaces verts et accordent plus d'importance à la qualité de vie au travail, loin devant l'intérêt du travail. Cette qualité dépend des relations avec les collègues mais aussi de l'espace de travail et de l'absence de bruit.

Les « conviviaux » sont plus satisfaits de l'attention que porte leur entreprise à l'aménagement de leur espace de travail et se déclarent moins satisfaits de la restauration.

Les « attentistes »

Ce deuxième groupe (29 % des répondants), a sensiblement la même composition socio-professionnelle que le précédent, composé d'une majorité de femmes, de personnes âgées de 36 à 44 ans, de cadres intermédiaires sans responsabilité d'encadrement. Le profil des « attentistes » est cependant plus précis puisqu'il comporte plus de membres exerçant des fonctions de production, de membre de l'administration de l'Etat et de personnes ayant plus de 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise.

A la différence du groupe précédent, les « attentistes » occupent plus de bureaux collectifs fermés.

Ils comptent des actifs plutôt sédentaires qui ont peu d'intérêt pour la qualité de vie au travail mais sont plus attentifs à l'intérêt du travail, à la localisation du lieu de travail et au niveau de rémunération.

Pour eux, les rapports entre collègues sont primordiaux et ils ont une forte attente en matière d'espace de repos et de restauration collective.

Ils attendent de leur entreprise une implication plus grande dans l'aménagement des espaces de travail : en particulier en matière de nuisance sonore et de durée de travail sur écran.

Les « privilégiés » des bureaux fermés

Représentant 14 % de l'échantillon, ce troisième groupe par sa taille, est plus composé d'hommes, de personnes relativement plus âgées (46 ans et plus), de cadres supérieurs, de membres de fonctions de direction et d'administration générale, de collaborateurs ayant une ancienneté dans l'entreprise de 5 ans et plus.

Les « privilégiés » des bureaux fermés bénéficient de ce qui est en train de devenir un privilège absolu : un bureau individuel fermé.

Ils vivent plus en Île-de-France, travaillent plus dans une entreprise privée et utilisent plus des véhicules de fonction.

Au sein de leur entreprise, ils fréquentent davantage les salles de réunion fermées (plusieurs fois par semaine), les salles de visioconférence et les auditorium. Ils sont plus nombreux à travailler plusieurs fois par semaine dans des tiers-lieux publics : espaces voyageurs, hôtels ou restaurants.

Les responsabilités et l'intérêt du travail constituent leurs priorités professionnelles principales.

Leur qualité de vie au travail dépend plus des relations avec les collègues mais aussi de leur espace de travail et de l'aménagement de leur bureau.

Comme on pouvait également s'y attendre, ils sont plus que les autres très satisfaits de leur espace de travail personnel et déclarent moins subir de gênes ou nuisances : bruit, température, éclairage...

Les « sédentaires »

Avec ce quatrième groupe de taille moindre (10 % de l'échantillon), on aborde un nouveau type de population. Lui aussi plus féminisé, il est composé de plus de jeunes actifs (26 à 35 ans), de personnel ayant une ancienneté limitée dans l'entreprise (entre 3 et 5 ans), de membres de catégories professionnelles intermédiaires. Travaillant plus dans des administrations publiques de taille intermédiaire (50 à 249 employés), ainsi que dans des activités administratives et de soutien (comptabilité et finance), ils travaillent plus en Ile-de-France. Ils occupent plus un espace collectif ouvert et utilisent moins les coins café et les salles de réunion fermées. De même, ils travaillent moins en dehors de leur entreprise et utilisent peu les tiers-lieux, que ces derniers soient publics ou d'innovation.

Pour eux, la qualité de vie au travail est plus importante que l'intérêt du travail et les perspectives d'avenir ont un intérêt limité. De même, les relations avec les collègues ont une moindre importance.

Ils se focalisent sur l'aménagement de leur poste de travail, l'état de leur mobilier et les rangements dont ils disposent, contribuant davantage à leur qualité de vie, tandis que leur espace de travail a un fort impact sur leur implication dans le travail d'équipe.

Les « co-workers »

Ce cinquième groupe, également limité par sa taille (9 % de l'échantillon), présente une certaine analogie socio-démographique avec le précédent dans la mesure où il est également plus composé de jeunes (26-35 ans) mais sans spécificité de genre. Plus souvent cadres de premier niveau, avec une faible ancienneté dans leur entreprise (moins de 3 ans), ils travaillent plus en Île-de-France dans des administrations publiques de grande taille (plus de 250 employés) et exercent plus des fonctions de logistique et de transport.

Ils occupent plus des bureaux collectifs fermés de plus de 4 personnes ou des espaces collectifs ouverts.

Par contraste avec la population précédente, il s'agit d'une population mobile aussi bien dans son entreprise qu'à l'extérieur. Dans l'entreprise, les « co-workers » utilisent plus le restaurant, la cafétéria ou la salle de sport. Hors de leur poste de travail, ils utilisent plus toute la panoplie des autres lieux : les locaux des clients et tous les tiers-lieux, que ces derniers soient privés, publics ou d'innovation.

Accordant une très grande importance aux formations proposées (avant la qualité de vie au travail), les « co-workers », accordent moins d'importance à l'intérêt au travail.

Ils sont satisfaits des espaces de rencontre (cafétéria, salles de réunion, salles de repos, jardin, espace de jeux), et très conscients de l'impact de l'espace de travail sur leurs relations au sein de l'entreprise (la qualité des relations avec les collègues et les managers, leur adhésion aux valeurs de l'entreprise).

Les « alter-espaces individualistes »

Avec ce dernier groupe également limité par la taille (9 %), on aborde une nouvelle population dont le profil socio-démographique de base est assez semblable au précédent, mais avec des caractéristiques qui en font de bons représentants de ce que l'on a coutume d'appeler la « génération Y ».

Ils sont plutôt jeunes (26 à 34 ans), cadres de premier niveau, avec une faible ancienneté (moins de 3 ans) et vivent plus en Île-de-France. Mais ils se distinguent par le fait qu'ils sont plus spécifiquement des

hommes, travaillent plus dans des entreprises de moins de 50 salariés et occupent plus souvent des fonctions dans l'informatique et les systèmes d'information.

Ils n'ont pas de bureaux d'une catégorie particulière.

Dans leur entreprise, ils utilisent davantage les bulles de confidentialité, les espaces de co-working et les espaces de créativité. A l'extérieur, ils sont des grands utilisateurs des tiers-lieux publics ou d'innovation.

Les perspectives d'avenir comptent avant tout pour eux, bien avant l'intérêt du travail, la qualité de vie au travail, le niveau de rémunération ou la localisation du travail.

D'une façon générale, ils ont une vision positive de leur espace professionnel de travail, étant plus satisfaits de son aménagement et de son confort, mais aussi de l'efficacité productive qu'il procure et, encore plus, de la qualité de vie

Une même vision positive vis à vis de ce que leur offre leurs espaces de travail pour circuler, travailler individuellement, se concentrer, se réunir, s'isoler et se détendre.

Retrouvez le rapport complet sur : www.actineo.fr

Actineo : 10 ans déjà !

Créé en janvier 2005 par les professionnels de l'aménagement et du mobilier de bureau, Actineo, l'Observatoire de la qualité de vie au bureau, a, très tôt, pressenti l'impact que les transformations économiques et sociales en France allaient engendrer sur la qualité de vie au travail ainsi que la montée en puissance des notions de bien-être et d'épanouissement personnel dans les revendications des salariés.

Son objectif : sensibiliser les entreprises et les inciter à se servir de l'espace de travail comme levier de performance économique et source de bien-être pour les collaborateurs.

Actineo s'appuie sur un Conseil scientifique présidé par Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS et ancien administrateur de la Fondation « Maison des Sciences de l'Homme ».

Le site web d'Actineo met à la disposition des internautes études, enquêtes, conseils et bonnes pratiques, veille réglementaire, témoignages et reportages, en donnant la parole à ceux qui contribuent aujourd'hui en France, à la réflexion sur la qualité de vie au travail : ergonomes, sociologues, médecins, chercheurs en sciences sociales, experts en ressources humaines, en immobilier, prescripteurs, responsables d'entreprise...

En savoir plus sur www.actineo.fr

Contact presse :

Najette Chaib

T. 01 40 54 19 62 / n.chaib@thedesk.fr